

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 27 FÉVRIER 2015

Province de Québec
Municipalité de La Macaza

Procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 27 février 2015 à 9h00, à l'Hôtel de Ville de La Macaza.

Sont présents : M. Michel Lambert, résident
M. Joseph Kula, résident
M. Jean-Marc Dubreuil Président d'assemblée
M. Yves Séguin, personne-ressource et secrétaire du CCU
Mme Diane L'Heureux, personne-ressource
Mme Céline Beauregard, invitée

Sont absents : M. Yvon Desroches, résident
M. Jean Zielinski, conseiller

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

- 1) Adoption de l'ordre du jour;
- 2) Adoption du procès-verbal de la réunion du 22 avril 2014;
- 3) Dérogation mineure : 1010, chemin du Lac-Caché
- 4) Dérogation mineure : 1502, chemin du Lac-Caché
- 5) Dérogation mineure : matricule 0831-32-1080
- 6) Projet de lotissement : Les entreprises B.L.O.B. Inc.
- 7) Projet de lotissement : Jean-Louis Boussaroque et Jean-François Boussaroque
- 8) Divers :
 - a)
 - b)
 - c)
- 9) Levée de l'assemblée.

CCU 201502.01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur Joseph Kula appuyé par Monsieur Michel Lambert et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point 8) Divers : modifications potentielles du règlement.

ADOPTÉE

CCU 201502.02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 22 AVRIL 2014

L'adoption du procès-verbal de la réunion du 22 avril 2014 sera reportée à la prochaine réunion du CCU puisqu'il n'y a qu'un membre de cette réunion aujourd'hui.

ADOPTÉE

CCU 201502.03 DÉROGATION MINEURE : 1010, CHEMIN DU LAC -CACHÉ

Agrandissement du bâtiment principal sur une galerie existante à +- 14 mètres de la ligne des hautes eaux, alors que la norme est de 20 mètres.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 27 FÉVRIER 2015

CONSIDÉRANT :

- Que la galerie est déjà existante.
- Que la maison est déjà fermée sur une partie adjacente à la galerie en question.

RECOMMANDATION :

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert appuyé par Monsieur Joseph Kula et résolu à l'unanimité de recommander au conseil l'autorisation d'agrandir la résidence sur une galerie existante qui est à +/- 14 mètres de la ligne des hautes eaux.

CCU 201502.04 DÉROGATION MINEURE : 1502 CHEMIN DU LAC CACHÉ

Lotissement de trois terrains dont les superficies ont moins de 3700 Mc et les profondeurs ont moins que 60 mètres. Aussi l'implantation d'un chemin à moins de 60 mètres de la ligne des hautes eaux.

CONSIDÉRANT :

- Qu'il serait possible de faire deux terrains conformes en superficie avec les trois terrains non conformes.
- Qu'aucune vérification n'a été faite par la municipalité à savoir s'il serait possible de passer le chemin conformément à la réglementation.
- Que s'il est possible de passer le chemin conformément à la réglementation, les trois terrains non conformes deviendraient conformes.

DÉCISION :

Il est proposé par Monsieur Joseph Kula appuyé par Monsieur Michel Lambert et résolu à l'unanimité de reporter la décision pour vérifier au printemps s'il y a possibilité de faire le chemin à 60 mètres ou plus. À noter que la vision première du CCU est de faire passer le chemin selon la réglementation de la municipalité.

CCU 201502.05 DÉROGATION MINEURE : MATRICULE 0831-32-1080

Agrandissement d'un abri forestier de 3.66m (12') par 4.88m (16') pour un total de 10.97m (36') par 4.88m (16') ce qui donne une superficie de 53.53Mc (576 pc) et la réglementation est de 30Mc (322Pc).

CONSIDÉRANT

- Que le camp est déjà non conforme à la réglementation en superficie.
- Que le camp est non conforme à la réglementation des marges de recul d'un lac ou d'un cours d'eau.

RECOMMANDATION :

Il est proposé par Monsieur Michel Lambert appuyé par Monsieur Joseph Kula et résolu à l'unanimité de recommander au conseil de refuser l'agrandissement de l'abri forestier.

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 27 FÉVRIER 2015

CCU 201502.06 PROJET DE LOTISSEMENT : LES ENTREPRISES B.L.O.B. INC.

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le projet de lotissement des entreprises B.L.O.B inc. a été présenté aux membres du CCU présents.

CCU 201502.07 PROJET DE LOTISSEMENT : JEAN-LOUIS BOUSSAROQUE ET JEAN-FRANÇOIS BOUSSAROQUE

PRÉSENTATION DU PROJET :

Le projet de lotissement de Monsieur Jean-Louis Boussaroque et Monsieur Jean-François Boussaroque a été présenté aux membres du CCU présents.

CCU 201502.08 DIVERS

- a) Voir les modifications au règlement.

Il est proposé par les membres du CCU de vérifier les modifications du règlement qu'il aurait lieu de faire et de les présenter à un prochain CCU.

CCU 201502.9 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée, proposée par Monsieur Michel Lambert et appuyée par Monsieur Joseph Kula. Il est 10 :28 h.

Jean-Marc Dubreuil, président

Yves Séguin, secrétaire